

Déclaration liminaire

A Paris, le 22/02/2021

Comité social d'administration Ministériel

22 février 2024

Madame la présidente,
Mesdames et messieurs l'administration,
Chers collègues,

C'est dans un climat tendu aussi bien en interne qu'en externe que nous sommes réunis pour ce comité social d'administration Ministériel (CSA M).

Enseignement Agricole : Nos collègues de l'enseignement agricole ne sont pas et ne seront pas une nouvelle fois présents aujourd'hui. La cause, vous la connaissez et nous n'y reviendrons pas. Sachez que nous apportons notre soutien à ce mouvement.

Mouvement social des agriculteurs : Le mouvement social en cours des agriculteurs nous amène à constater une nouvelle fois que les travailleurs sont confrontés, dans de nombreux secteurs, à une même logique de dumping social et environnemental qui détruit leurs emplois et leurs salaires. **Les agents du MASA ne sont pas la cause de la colère du monde agricole. Ils sont pourtant trop souvent pointés du doigt comme responsables, voire remis en cause dans leur travail, avec la complicité de leurs donneurs d'ordres. Les agents ne peuvent pas être les "boucs émissaires" de certaines organisations professionnelles agricoles.**

Annonces gouvernementales sur les contrôles administratifs dans le monde agricole : Suite à ce mouvement social, des annonces ont été faites aux syndicats professionnels agricoles, notamment "un seul contrôle administratif par an" et le paiement des aides PAC pour le 15 mars. De ce fait, vos agents sont désarmés et surexposés face au monde agricole. Nous avons interrogé Monsieur le Ministre par lettre ouverte intersyndicale unitaire, et nous sommes toujours en attente de réponses concrètes. Lancer des promesses sans avoir étudié les impacts dans les services est une fois encore une marque de mépris envers le travail des agents au quotidien.

Soutien de la hiérarchie lors de remise en cause d'agents dans la presse : Des agents sont de plus en plus souvent personnellement remis en cause dans la presse locale sur leur manière de servir. D'autres sont agressés. Cela n'est pas tolérable et ne peut continuer ainsi.



FO Agriculture demande que le ministère et l'ensemble de sa chaîne de commandement, y compris au niveau départemental, mettent tout en œuvre pour combattre ces faits. Nos collègues doivent pouvoir compter sur un soutien public du gouvernement aux agents de nos ministères concernés par cette crise et soumis à des attaques sans précédent.

Madame la Présidente, des annonces ont été faites, il vous faut maintenant les mettre en application, mais pas n'importe comment et dans n'importe quelles conditions. Il faut des moyens, il faut de la sécurité, il faut respecter la santé des agents. C'est de votre responsabilité et **FO Agriculture** tient à vous le rappeler!

Toujours d'actualité, nos collègues contractuels méprisés ! : Entre autre suite au transfert de la gestion des contrats courts au secrétariat général commun (SGCD), nous avons été une nouvelle fois alertés par de nombreux agents qui n'ont pas perçu leur salaire en janvier. Cette situation met ces agents en très grande difficulté financière. Ils ne sont même pas sûrs de toucher une avance pour février. De plus, l'absence de fiche de paie, voire parfois de contrat de travail, les prive des aides sociales auxquelles ils pourraient prétendre. D'autres sont toujours en attente du paiement de leur prime de précarité depuis plus de 6 mois. Est-ce cela que vous appelez "promouvoir l'attractivité des métiers du MASA" ?

Le sujet contractuel est un problème récurrent devant cette instance mais toujours non résolu à ce jour, notamment en ce qui concerne la problématique de régularisation des salaires. Nous dénonçons depuis de nombreuses années cette situation qui ne devrait plus en être un !

FO Agriculture accompagne de nombreux agents contractuels sur ce dossier. S'il le faut, nous saurons les orienter vers la voie légale pour réclamer leur dû.

Analyse impossible du baromètre social : Encore une fois, les documents préparatoires n'ont pas été transmis dans les délais fixés par le règlement intérieur du CSA M. Il est essentiel de disposer du temps nécessaire pour les analyser, notamment en ce qui concerne le baromètre social, qui revêt une importance capitale pour la mise en œuvre du programme national de prévention. En 2023, un groupe de travail préalable à la présentation du baromètre social en instance s'était tenu. Cette année, le fait de découvrir le document lors de cette séance rend impossible la production d'une analyse pertinente. **FO agriculture** regrette de n'avoir pas eu la possibilité de partager cette analyse et déplore qu'il lui soit interdit de l'inclure dans le procès verbal de ce CSA M. Cette situation constitue un obstacle majeur à un dialogue social efficace et constructif. Est-ce là votre volonté, Madame la Présidente ?

Je vous remercie.

L'équipe **FO Agriculture**



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

